LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928.
Vol. 21 No. 09 Edmonton, vendredi le 27 février 1987 20 pages 0.50

*Pour tout savoir sur ce qui se passe dans votre région, consultez le **Bloc-Notes** en page 19!*

• *ACFA de Fort McMurray*

Roland Péru élu président

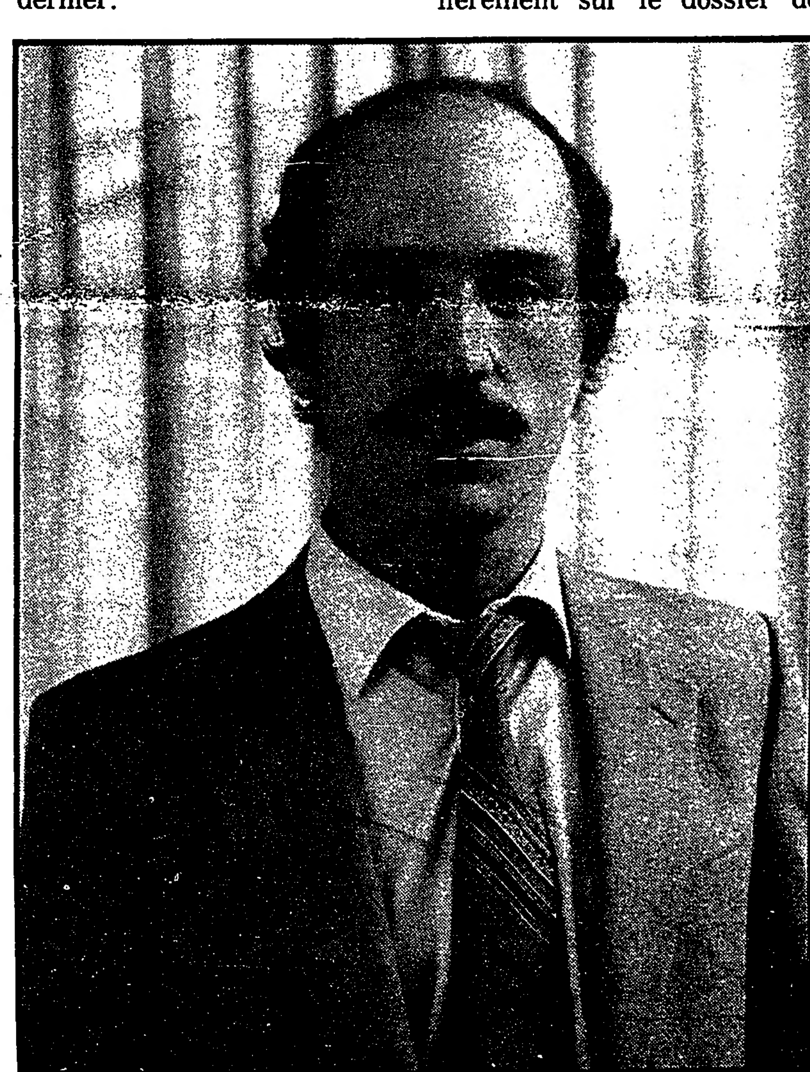
MIREILLE VÉZEAU

FORT McMURRAY - M. Roland Péru a été élu par acclamation à la présidence de l'A.C.F.A. de Fort McMurray et Mmes Lizon Viens et Diane Tucker occuperont les fonctions de vice-présidente.

Tel est le résultat des élections tenues lors de l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. de Fort McMurray, le 15 février dernier.

Conscient qu'il ne saurait y avoir de programme d'éducation en français langue première sans un nombre suffisant d'élèves francophones, M. Péru a fortement invité les membres de l'A.C.F.A. à unir leurs efforts pour inciter parents et enfants à s'impliquer dans ce dossier.

M. Roland Péru, qui occupait le poste de président par intérim depuis deux mois, désire que son mandat porte particulièrement sur le dossier de l'éducation pour francophones.


Le nouveau président de l'ACFA de Fort McMurray M. Roland Péru.

Pour M. Péru, la composition du présent exécutif est prometteuse puisqu'elle réunit, en quelque sorte, les membres de l'ancienne et la nouvelle équipe de l'A.C.F.A. régionale.

Deux nouvelles figures sur le conseil exécutif

Au cours de son mandat de deux ans, Mme Lizon Viens veut travailler à la cause des jeunes et des femmes. "Je voudrais que les jeunes s'impliquent davantage dans l'association et prennent conscience qu'on peut avoir du plaisir à vivre en français" dit-elle.

Mme Viens souhaite également que le comité de la femme

Voir PÉRU en page 15

Plus de quatre-vingt personnes participent au stage des Blés d'Or

La fin de semaine du 6 - 7 et 8 février dernier a été mouvementée pour la Société Les Blés d'Or. En effet, ce fût tout un succès! Quatre-vingt-trois (83) participants se sont rendus à St-Paul pour participer à divers ateliers.

Sous l'habile direction des personnes-ressources venues de Québec, Montréal, Granby,du Manitoba et de St-Paul, les participants ont pu bénéficier de la bonne expertise de talentueux professeurs en participant aux ateliers suivants: Danse traditionnelle québécoise avec Normand Legault, Gigue avancée & irlandaise avec Pierre Chartrand, Gigue intermédiaire avec Ian Kirk, Danse du bon vieux temps avec Clarence Labrie et Danse-éducation-folklore avec Monique Benoît.


L'Ensemble folklorique Les Blés d'Or

Ces participants sont venus de Prince George, Vancouver, Campbell River, Courtenay, C.B., Lethbridge, Yellowknife, (Yukon), Rivière-la-Paix, de la Saskatchewan,du Manitoba, de Calgary, d'Edmonton et bien sûr de St-Paul.

Le tout s'est terminé par un spectacle de variétés et d'une soirée canadienne animée par les instructeurs de la fin de semaine. Pour plusieurs personnes c'était leur premier stage et elles se sont promis de revenir à St-Paul prochainement.


Les Girouettes, groupe de l'école de danse Les Blés d'Or

• *Assemblée annuelle de Fort McMurray*

Les divers comités font le point

MIREILLE VÉZEAU

FORT-McMURRAY - La création prochaine d'un comité de parents, une pré-maternelle qui devrait redevenir française, le succès éclatant de la ligue de wallyball, un objectif de 400 membres, un nouveau comité culturel et des brunchs francophones très populaires.

Telles sont les principales conclusions des différents comités de l'A.C.F.A. de Fort McMurray pour la dernière année.

Dans son rapport, le responsable du comité d'éducation, M. Richard Laventure mentionne qu'au cours des prochaines semaines, le comité rencontrera des parents intéressés à travailler à la cause de l'éducation pour francophones. Le comité de parents ne sera pas lié à l'A.C.F.A. régionale au même titre que les autres comités mais disposera de son entière collaboration.

M. Jean-Guy Thibaudeau, responsable par intérim du comité de la pré-maternelle, affirme qu'avec un potentiel de treize jeunes francophones, il est possible d'obtenir à nouveau une pré-maternelle française l'an prochain. M. Thibaudeau souhaite que l'A.C.F.A. continue de gérer la pré-maternelle afin d'assurer sa survie en tant qu'institution française.

Selon M. Jean-Marc Charron, responsable du comité sportif, la ligue de wallyball connaît un éclatant succès tant du côté de la participation des francophones que de celui du financement. La ligue assure son autofinancement grâce aux contributions des joueurs. De plus, l'équipe française de balle lente sera encore membre de la ligue locale cette année.

Mme Trudi Lavoie Olsen, responsable du comité du recrutement espère que le nombre de membres passera de 331 à 400 et ce, avant la prochaine période de renouvellement. Chaque membre présent à l'assemblée a donc reçu un formulaire d'adhésion dans le but de recruter une nouvelle personne.

M. Jacques Beaudoin assumera la responsabilité du comité culturel. M. Beaudoin a rappellé que les francophones ne doivent pas perdre leur identité, i.e. leur langue et leur manière de vivre.

Les principales activités du comité social, dont le responsable est M. François Giroux, sont la cabane à sucre, la participation de l'A.C.F.A. au "Trade Show", la fête de la St-Jean Baptiste, les brunchs et l'épluchette de blé d'inde. On songe cependant à ne pas tenir cette activité en septembre prochain en raison du peu de participation des francophones à la dernière épluchette.

Déficit de près de 3,600$

L'A.C.F.A. régionale enregistre un déficit de 3,598,70$. Le total des revenus s'élève à 57,419,88$ et celui des dépenses à 61,018,58$. Les dépenses les plus importantes touchent les secteurs de l'infrastructure (salaires, loyer, téléphone, etc...), du Carrefour et des comités de la pré-maternelle, du recrutement et du socio-culturel.

"Reconnaître l'importance du français dans un Canada bilingue"

MIREILLE VÉZEAU

FORT McMURRAY - Pour les trois conférenciers invités à l'assemblée annuelle, un point en commun retient l'attention: l'importance et la reconnaissance de la communauté francophone dans un Canada bilingue.

M. Marcel Préville, agent de développement au Secrétariat d'État affirme que "le bilinguisme est non seulement la responsabilité des communautés francophones mais aussi de toutes les communautés canadiennes". La responsabilité civique des Franco-albertains est, selon lui, de posséder sa langue, de vivre sa culture et de promouvoir le tout auprès des autres communautés. "La communauté francophone est une ressource pour tous les Canadiens, une pierre angulaire de notre valeur canadienne du bilinguisme officiel" estime-t-il.

M. Réal Doucet, de l'A.C.F.A. provinciale, affirme qu'il faut prendre tous les moyens possibles pour sensibiliser le gouvernement au fait que nous sommes pleinement Canadiens et Albertains et que nous voulons vivre pleinement en tant que francophones. "Sans les francophones, on ne parle plus d'un Canada bilingue, on ne parle même plus d'un Canada" dit-il.

C'est parce que les francophones de l'Alberta sont importants au sein de la communauté canadienne, qu'ils sont en droit d'obtenir des services de radiotélédiffusion de qualité qui leur soient représentatifs. Tel est l'essentiel du message livré par M. Denis Collette, directeur de CHFA. M. Collette a déclaré que le nombre de productions de Radio-Canada en Alberta a considérablement diminué et particulièrement au niveau de la télévision. Il a donc invité les membres de l'A.C.F.A. de Fort McMurray, s'ils le désirent, à manifester leur appui à Radio-Canada auprès des autorités politiques.



Mmes Lizon Viens et Diane Tucker, nouvelles vice-présidentes de l'ACFA de Fort McMurray.

• *À Fort McMurray*

Premier prix à la GRC et Prix Citron à Environnement Canada

MIREILLE VÉZEAU

FORT McMURRAY - À Fort McMurray, quel est l'organisme fédéral qui offre un service en français le plus rapidement? Pour répondre à cette question, LE FRANCO a mené sa petite enquête. Voici donc les résultats obtenus et la position qu'occupe chaque organisme.

Notons d'abord, qu'il n'y a que cinq organismes fédéraux dans cette municipalité: la Poste, l'Environnement, les Transports, l'Emploi et l'Immigration et enfin la Gendarmerie Royale du Canada (GRC). Pour ce qui est des autres ministères, les bureaux les plus proches sont situés à Edmonton.

C'est la GRC qui remporte la palme puisqu'il faut dans le moins attendre une minute avant qu'un employé bilingue nous réponde. Cependant, LE FRANCO apprenait que récemment un francophone de Fort McMurray a du s'y prendre à deux fois, un samedi, pour pouvoir s'entretenir avec un agent bilingue. Finalement, le tout s'est réglé avec les excuses de l'agent.

La deuxième position est occupée par Poste Canada. En effet, trois minutes se sont écoulées entre le moment où on demandait à parler en français à un employé et le moment où on a été servi.

La troisième position revient à Emploi et Immigration. Lors d'un premier appel téléphonique, logé à 9h30, un lundi matin, la réceptionniste répond qu'il n'y a aucun employé bilingue de disponible et qu'il faut rappeller une heure plus tard. La deuxième tentative est fructueuse. On apprend alors que quatre employés parlent le français.

Transports Canada se classe en quatrième position. Il y aurait, semble-t-il, un employé bilingue mais malheureusement son travail l'amène à passer la majorité de son temps à l'extérieur du bureau. Ce qui veut dire, qu'il est impossible, par exemple, d'obtenir des informations en français sur l'arrivée ou le départ des avions à Fort McMurray.

Et le prix citron est décerné à Environnement Canada. Comme il n'y a aucun employé bilingue dans ce bureau, il faut contacter le ministère à Edmonton pour avoir des informations en français.

En théorie, tout organisme fédéral en Alberta se doit d'offrir des services en français et en anglais aux citoyens qui en font la demande. Mais les Franco-Albertains sont bien placés pour savoir que la théorie ne rejoint pas toujours la pratique. Cette enquête ne fait que confirmer cette situation.

La morale de cette petite investigation est qu'à Fort McMurray, il faut parfois attendre un peu ou longtemps pour être servi en français par un organisme fédéral. Et parfois, on ne l'est pas du tout. Ou alors, il faut déposer une plainte au Commissariat aux langues officielles qui lui, sans doute, se chargera de mener sa propre petite enquête.

• Base des forces armées canadiennes d'Edmonton

350 MILITAIRES SONT FRANCOPHONES

BERNARD SÉVIGNY

EDMONTON - La population militaire francophone de la base des forces armées canadiennes d'Edmonton se chiffre à environ 350 personnes, soit 17% des effectifs. Puisque ces francophones vivent sur un territoire fédéral (Ministère de la Défense Nationale), ils bénéficient de nombreux services en français.



Le Capitaine Serge Côté

La base des forces armées canadiennes d'Edmonton a été créée officiellement le 1er avril 1966. Il a fallu réunir la station de l'ARC Namao, les casernes Griesbach de l'armée canadienne et le 7ième dépôt d'approvisionnement pour constituer cette base militaire.

À l'origine, c'est le "United States corps of engineers" qui a construit l'aérodrome de Namao en 1943, comme base d'escale pour les aéronefs effectuant le transport des marchandises vers l'Alaska. La devise de cette base est d'ailleurs: "Vers le nord".

Par la suite, en 1950, le "United Army air force" a remis le contrôle de l'aéroport de Namao au gouvernement canadien. Aujourd'hui, la base des forces canadiennes (BFC) d'Edmonton est une base du commandement aérien.

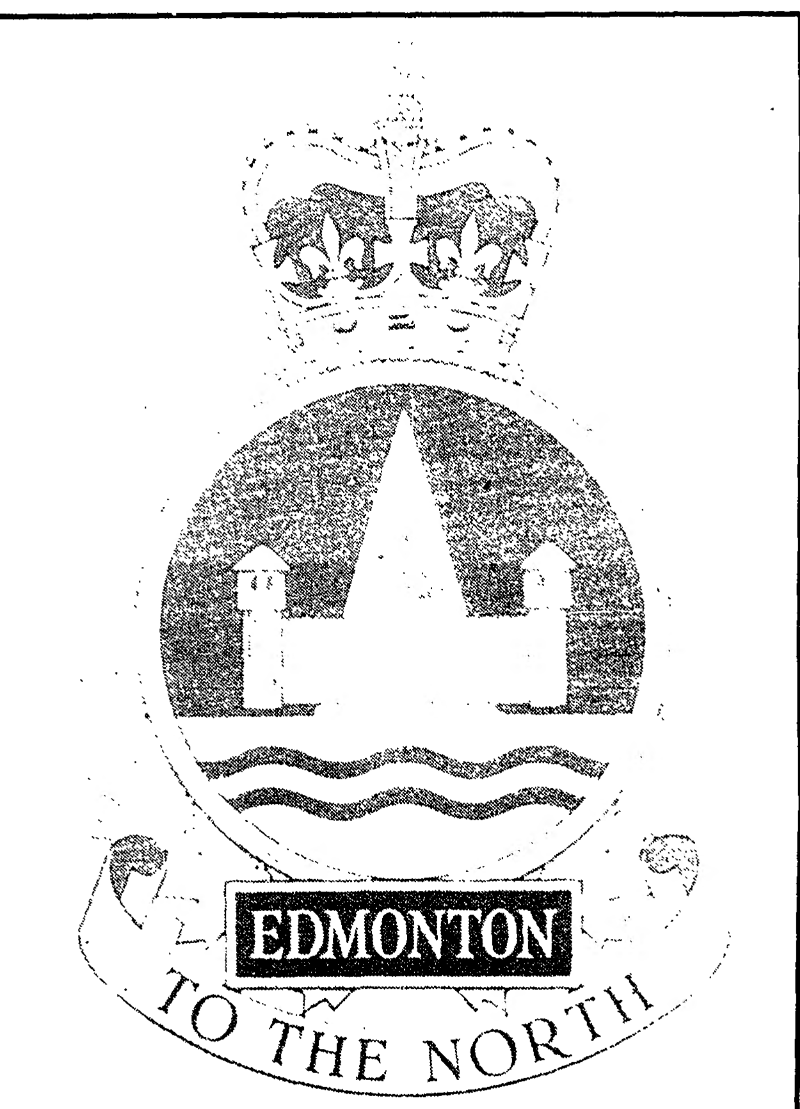
Comme ce territoire est sous juridiction fédérale, il est de rigueur que les services doivent être offerts dans les deux langues officielles. Selon le Capitaine Serge Côté, coordonnateur des langues officielles, les francophones jouissent des mêmes droits linguistiques que leurs confrères anglophones et ce, tant au niveau de l'administration qu'au niveau de l'éducation et de la religion.

En matière d'éducation, la BFC d'Edmonton dispose de quatre écoles dont une d'immersion française (de la maternelle à la sixième année). Au delà de la sixième année, les élèves doivent fréquenter les écoles françaises (ou d'immersion française) d'Edmonton. Quant aux militaires de la base, ils avaient à leur disposition une école où des cours de français leur étaient offerts. Celle-ci a fermé ses portes en septembre dernier en raison de compressions budgétaires. Toutefois, deux fois par semaine, ces militaires peuvent suivre des cours de français qui leur sont offerts par des enseignants de la fonction publique canadienne.

Au niveau administratif, tous les services (rapports, documents, publications, etc...) sont offerts dans les deux langues. Il suffit que le personnel de la base en fasse la demande affirme le capitaine Côté.

De plus, les services religieux sont aussi offerts dans les deux langues. En effet, dans une des quatres chapelles de la base, la Chapelle Notre-Dame de Fatima, les célébrations eucharistiques sont faites en français. Il y même un journal bimensuel à la BFC d'Edmonton, le Sealander, où certains articles sont rédigés en français.

Cependant, au niveau opérationnel, la situation est différente compte tenu du faible pourcentage de francophones. Les effectifs militaires sont composés de trente unités. Aucune de celles-ci est francophone. La langue opérationnelle de 26 de ces unités est l'anglais tandis que dans les quatres autres (unités nationales), les deux langues sont utilisées.



RECTIFICATIF

Dans notre édition du 20 février 1987 à la page 7 sous l'article intitulé "Si le travail de bureau vous intéresse" une phrase manquante lors de la photocomposition est venue changer le sens d'une affirmation.

Ainsi au lieu de lire: "Selon Gioia Sallustio (responsable de la programmation), la venue de ces nouveaux instruments dans les bureaux ne signifie pas que le personnel en retire un bienfait enrichissant ses tâches de travail" **il aurait fallu lire:**

"Selon Gioia Sallustio, (responsable de la programmation), la venue de ces nouveaux instruments dans les bureaux ne signifie pas par conséquent que le personnel va par conséquent diminuer. Au contraire, dit-elle, le personnel en retire un bienfait enrichissant ses tâches de travail".

Nos excuses,
La Rédaction

Francopinion

Éditorial

MAINTENANT, AU TRAVAIL!



AINTENANT que les assemblées annuelles ont eu lieu dans les neuf régionales de l'A.C.F.A., il faut se relever les manches et se mettre hardiment au travail.

Dans certaines régionales, les élections ont mis en poste de nouvelles personnes, de nouveaux leaders: on repart avec l'enthousiasme du sang neuf; on est prêt à relever de nouveaux défis. Dans d'autres régionales, l'équipe est demeurée sensiblement la même, elle entreprend une deuxième année, riche de l'expérience acquise l'an dernier.

Dans un cas comme dans l'autre, de grands défis attendent ceux qui ont courageusement consenti à servir au sein de l'Association et qui ont accepté d'avance d'y consacrer beaucoup de temps et beaucoup d'énergie, et même de se faire critiquer: ça fait partie du mandat!

À chacune des neuf régionales, nous souhaitons une collaboration totale de leurs populations locales respectives. Que peut faire un exécutif s'il n'a pas son monde avec lui? Que peut faire un général s'il n'a pas ses troupes derrière lui? Comment espérer progresser, comment espérer gagner quoi que ce soit si les Franco-albertains ne font pas front commun dans les grands dossiers de leur Association?

Il y aurait tant à dire à ce sujet! Mais qu'on nous permette de laisser la parole à un ancien directeur général de l'A.C.F.A., M. Léo Belhumeur qui, au début des années 30, maintenait sa chronique hebdomadaire dans LA SURVIVANCE. Comme on dit, il n'avait pas la langue (ou la plume) dans sa poche: "Si tous ceux qui ne veulent pas aider leur Association à faire son travail et qui lui mettent continuellement des bâtons dans les roues, avaient au moins le courage de leurs convictions! Ils ne veulent-ils pas aider? Ils mettent des entraves de tous côtés. Pourquoi n'ont-ils pas assez de convictions pour changer leur noms et nous débarasser? Au moins nous saurions où nous en sommes et ne compterions pas sur leur support... Nos adversaires ont un plan de campagne qu'ils exécutent avec précision, et nous pourrions même ajouter qu'ils ont escompté sur ces manquements des vendus pour leur aider!". (15 mars 1933)

"Parce que l'A.C.F.A. travaille sans bruit à nous garder ce que nous sommes: des Canadiens français; parce que l'A.C.F.A. essaie par tous les moyens possible de travailler contre cette apathie qui fait de nous nos pires ennemis; parce que l'A.C.F.A. essaie de nous garder notre mentalité canadienne-française, on ne s'en occupe pas: ce n'est pas assez excitant". (4 mars 1933)

"Le grand mal, nous l'avons déjà dit et nous le répétons, c'est qu'on a peur d'être soi-même, on a peur de supporter SON ASSOCIATION, mais on est toujours là pour en supporter d'autres... Si l'Association ne veut pas donner raison à une certaine clique dans des chicanes de paroisse, on menace de la punir en ne la supportant pas..." (11 octobre 1933)

"On a souvent dit qu'une chose qui n'exige pas de sacrifices ne vaut pas la peine de vivre, mais, pour les Franco-albertains, il est évident que l'Association mérite de vivre car un grand nombre de patriotes s'imposent toutes sortes de sacrifices pour supporter cette cause; sacrifices de temps, sacrifices d'argent et autres". (1 novembre 1933)

Et notons en terminant que dans ce temps-là, on parlait aussi des paroisses:

"Nous travaillons pour garder intactes nos paroisses franco-albertaines... Les obstacles à surmonter nous paraissent, et quelques fois sont, de vraies montagnes, mais si tout le monde voulait se donner la main, comme il serait facile de vaincre..." (22 mars 1933)

Voilà ce que disaient, il y a 54 ans, les leaders de la francophonie albertaine. Dans le fond, le message demeure toujours le même: rien n'est acquis, il faut toujours continuer à travailler d'arrache-pied. Mais de grâce, travaillons donc ensemble!



GUY LACOMBE



Billet

SUGGESTION À BRYAN

Sachant que notre Premier Ministre du Canada est débordé par les temps qui courent, nous nous permettons de préparer à son intention une petite note de service qu'il devrait faire traduire et distribuer à ses députés et ministres au plus sacrant:

"Au cas où certains d'entre vous ne s'en seraient pas aperçus, je voudrais attirer votre attention sur les scandales qui accablent présentement notre gouvernement".

"J'ai dit publiquement que c'est la presse qui est la cause de tous nos problèmes. Mais, entre vous et moi, il n'y a pas de fumée sans feu. J'ai aussi essayé de renvoyer la grenade dans le camp des Libéraux, mais ça n'a pas trop marché. De toute façon, ça ne règle rien pour nous. Ce n'est pas en nous lavant dans l'eau sale des autres que nous serons plus propres".

"Je vousdrais que vous sachiez une fois pour toutes que dans la position où vous êtes, il ne suffit pas de jouer à l'innocent. J'irai plus loin: il ne suffit pas d'être innocent. Il faut être au-dessus de tout soupçon. Rien, je répète: rien, ne devrait prêter flanc à l'apparence même de patronage, de pot-de-vin et de conflit d'intérêt".

"Vous auriez dû apprendre ça à l'école, les gars!"

"Depuis que nous sommes au pouvoir que vous semblez être en compétition pour savoir lequel parmi vous va avoir le plus de publicité gratuite!"

"Je voudrais attirer votre attention sur les conséquences de votre légèreté":

- Vos scandales ou apparences de scandales coûtent aux contribuables les yeux de la tête, et c'est très mauvais au moment où ils préparent leur déclaration d'impôt.

- Les Canadiens ont perdu confiance dans leur gouvernement et dans notre parti, et je ne sais plus comment redorer notre blason. À chaque nouveau scandale, nous perdons des milliers de supporteurs et le parti perd des milliers de membres.

- Je ne sais plus où aller chercher des ministres. Je crains, d'ici quelques mois, devoir aller en chercher chez les Néo-démocrates et peut-être même chez les Libéraux. Vous vous rendez compte?

- Mes experts (je ne suis plus sûr si je puis me fier même à eux) m'indiquent que la côte va être très difficile et probablement impossible à remonter avant les prochaines élections.

- Concrètement, ce que je suis en train de vous dire, mes amis, c'est que vous devrez avant longtemps vous chercher "une nouvelle job".

"Mais de grâce, ne profitez pas de votre poste de ministre ou de député pour faire cela. Ayez la décence d'attendre après les élections!"

"Bryan"

Guy Lacombe

LE FRANCO
Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.
Directeur-rédacteur intérim: Yves Lavertu
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond
Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Lettres ouvertes

Je vous lance un défi: dites-moi qu'est-ce qu'un francophone?

N.D.L.R.: Nous reproduisons ci-dessous une lettre d'une étudiante de l'école J.H. Picard transmise par Mme Denise Moulun-Pasek, enseignante. Cette lettre a été rédigée d'hiver dernier dans le cadre d'un atelier sur la lettre d'opinion à l'intérieur du cours Langue et Littérature 30.

Chers francophones qui ne veulent pas des anglophones dans leur école,

À l'école J.H. Picard il y a un comité de parents qui veulent faire de mon école une institution seulement pour les enfants nés de parents francophones, comme eux. Par hasard, vous êtes membres de ce comité? J'aimerais avoir l'occasion de partager mes opinions à ce sujet avec vous. Je crois que dans les circonstances dans lesquelles mon école se trouve (dans une ville, malheureusement très anglaise) un tel mouvement manque de la rationalité, n'est point logique et, il me semble, est presque raciste.

Je ne comprends point où je suis une nuisance aux francophones, à mon école, avec ma présence anglophone. Je partage leur loyauté vis à vis Picard et je contribue à l'esprit de l'école avec mon enthousiasme; un enthousiasme qui ne serait pas meilleur si un, ou deux, de mes parents étaient nés francophones. De plus, je représente honorablement mon école lorsque je gagne des compétitions provinciales d'art oratoire français et lorsque je participe dans les activités académiques et sociales de l'école. Je vous cause des problèmes comme ça?

Je vous lance un défi, décrivez-moi qu'est-ce c'est, exactement, sans exception un francophone. Est-ce qu'un francophone doit avoir parlé français depuis longtemps? Depuis que j'avais cinq ans j'ai suivi des cours de français dans des écoles françaises; je n'ai suivi des cours d'anglais à l'école qu'en troisième année. Est-ce qu'un francophone doit bien vivre dans un milieu français? J'ai vécu dans des milieux français durant ma jeunesse: Ottawa, par exemple. Est-ce qu'un francophone doit bien apprécier la culture française? Depuis ma jeunesse, j'ai vécu avec enthousiasme la culture française qui m'entourait; non parce que j'étais forcée mais parce que je **voulais**. Vous semblez ne pas croire que c'est possible d'avoir deux cultures en soit, mais moi, comme d'autres, je suis la preuve que vous êtes mal-informés.

N'avez-vous jamais posé la question: pourquoi je suis à l'école J.H. Picard? Plus important, m'avez-vous jamais demandé? Le Conseil scolaire publique d'Edmonton me fournit plusieurs écoles anglaises excellentes, mais pas d'institutions avec un niveau de français acceptable, alors je me trouve ici. Pensez-vous véritablement que je serais à l'école J.H. Picard si je n'avais pas un amour formidable pour la langue française et un respect sincère pour la culture et l'histoire qui l'accompagne?

Je vous assure, chers parents, que ma présence, et la présence, à l'avenir, de mon petit frère ne seront pas délimitantes aux caractères de vos enfants. Le français n'est pas un petit intérêt dans ma vie quotidienne comme vous le pensez peut-être. Le français est prédominant dans mon avenir et, que vous le croyez ou non, même si je suis "seulement" une anglophone, j'ai aussi le droit de partager le français avec vous. Ne soyez pas égoïstes, partager "votre" école avec moi. Vous n'êtes pas les seuls d'avoir le français gravé dans votre coeur.

Katharine E. McDonough
Étudiante en 11ème année
École J.H. Picard

Comment peut-on se payer le luxe de laisser partir ces gens?

Samedi, le 24 janvier dernier avait lieu au théâtre Popicos une soirée bien spéciale. On devait fêter dans la joie, un événement triste: la perte pour la communauté culturelle d'Edmonton, de deux personnes qui depuis trois ans ont généreusement contribué à son développement. Et ceux qui avaient organiser cette fête, c'étaient des amis; pas des organismes pour lesquels ces deux personnes ont travaillés. Non...des amis. Car au fond, ce sont des amitiées et des liens qui se sont créés au fil des événements, tissés par l'implication de Johanne Beauchamps et Claude Cornellier.

Les 80 personnes réunies à Popicos ce soir-là étaient comme des miroirs réfléchissant l'amitié reçue de Johanne et Claude, de toute évidence émus de voir autant de compassion. Plusieurs personnes sont montées sur scène pour discourir à propos de cette amitié. D'autres ont préféré parodier certains "moments forts" de la pièce "Marche Laura Secord" dans laquelle notre couple était impliqué. Mais en définitive, que ce soit pour parler de leur milieu de travail ou de leur implication communautaire, tous étaient là pour verser une larme, pleurer leur départ... Dans la joie. Mais là où je me questionne, c'est comment une société comme la nôtre, qu'on dit en perte d'identité culturelle, démotivée, sous-représentée sur les plans culturels et politiques; une société qui manque de poumons pour s'affirmer... comment peut-elle se payer le luxe de laisser partir ses meilleurs éléments qu'un transfert d'emploi transporte à l'autre bout du pays?

Bien sûr, on a cherché de l'emploi pour eux ici. Mais aucun organisme n'a ouvert sa porte. Pourquoi? Peut-être parce qu'il s'agit "d'éléments culturels". Et que nos représentants politiques, autant à l'A.C.F.A. qu'au Secrétariat d'État, ne reconnaissent pas l'importance **capitale** du développement culturel de la francophonie albertaine. "On s'investit totalement sur le plan politique" nous dit-on. Mais des politiques pour défendre quoi? un peuple presqu'assimilé? avec une faible identité?

Souvent à l'A.C.F.A. on se plaint que les luttes politiques ne sont pas soutenues par la base, qu'on donne des coups d'épée dans l'eau... Mais il n'y a pas de base sans identité culturelle, sans essentiellement d'appartenance!

Et c'est le rôle du milieu culturel de fournir à une société son identité.

Alors, lorsqu'on voit partir les éléments les plus actifs de notre développement culturel, on se dit que "partir c'est un peu mourir". Mais la mort, c'est nous qu'elle guette lorsqu'eux partent. Car, c'est des gens comme eux qui sont notre chance de développement culturel, pas nos associations.

Bonne chance Johanne et Claude en Nouvelle-Écosse!

Nous tenterons d'assumer votre héritage.

Yves Caron
Edmonton

Pour en finir avec la dernière bataille de la francophonie

Monsieur le directeur-rédacteur intérimaire,

Ayant été depuis deux ans le trésorier et depuis au moins trois ans le teneur de livre de l'A.C.F.A. régionale de Calgary, j'ai vaillamment combattu sur le théâtre de la dernière bataille de la guerre intestine qui semble depuis longtemps être le fief des Francophones. Ayant, avec bien d'autres illustres guerriers, sereinement rendu l'âme je m'en voudrais de laisser la postérité juger nos actions sur les seuls écrits souvent mal fondés et malveillants de certains de nos contemporains.

Le Franco a fait abondamment état de la dernière crise qui a secoué la régionale de Calgary et les titres de certains articles qui ont été publiés ont sans doute contribué à légitimiser ceux qui avaient attisé les flammes peut-être sans se rendre compte de la portée de leur action.

Permettez-moi donc aujourd'hui de replacer dans leur contexte historique les événements des quelques derniers mois et d'apaiser une fois pour toutes les doutes concernant la gestion financière de l'A.C.F.A. régionale de Calgary dans les années antérieures.

Lors de l'assemblée générale annuelle de 1985 monsieur Raymond Brisson avait été nommé vérificateur pour une deuxième année consécutive. Depuis la reconnaissance de la Société Franco-canadienne de Calgary (SFCC) comme A.C.F.A. Régionale en 1973, monsieur Brisson avait été le seul vérificateur à faire certaines recommandations au conseil d'administration concernant la gestion financière de la Régionale et c'est à cause de l'intérêt qu'il avait porté aux affaires de notre organisme que je l'avais moi-même proposé comme vérificateur. Durant l'année 1985 monsieur Brisson m'avait aussi grandement aidé à mettre sur pied le système de comptabilité informatisé dont s'était dotée la régionale grâce à l'appui financier de la SFCC et au début de l'année 1986 quelques semaines avant l'assemblée générale annuelle tenue le 1er mars il avait comme lui seul l'avait fait depuis 1973 vérifié l'inventaire du Carrefour me promettant de me remettre les États Financiers vérifiés au plus tard le 31 janvier 1986, afin de pouvoir les envoyer à tous les membres avec l'avis de convocation. Or, pour des raisons que j'ignore encore monsieur Brisson confiait à la toute dernière minute à un collègue anglophone M. Daryll DeGraff le soin de préparer les États Financiers vérifiés et ce n'est qu'à 13h00 le 1er mars 1986, jour de l'assemblée générale annuelle, que M. Daryll DeGraff me remettait en main propre à l'école Ste-Anne les États Financiers vérifiés, cela après maints contacts et maintes promesses que ces États seraient prêts à temps pour en corriger le français.

La présentation de ces États Financiers était lamentable: les fautes de français y abondaient et monsieur DeGraff n'avait même pas eu la décence de changer les dates de son rapport qu'il avait textuellement copié sur celui de l'année précédente. Le format des années antérieures n'avait pas été respecté ce qui empêchait toute comparaison avec les États Financiers de 1984. J'ai lors de l'assemblée générale annuelle du 1er mars 1986 été le premier à critiquer le rapport de monsieur DeGraff mais étant donné que les montants reportés étaient exacts

Lettres ouvertes

Pour en finir...

(suite de la page 5)

ce rapport fut approuvé après qu'il eut été accepté d'envoyer un rapport vérifié corrigé à tous les membres. Ceci fut finalement fait, non sans difficulté, en septembre. Si le rapport du monsieur DeGraff fut très contesté c'est qu'il le méritait mais mon travail en tant que trésorier était, je vous l'assure, **impeccable**.

Depuis le 1er janvier 1985 toute la comptabilité de la régionale de Calgary est informatisée et permettez-moi de me vanter en affirmant que le système comptable utilisé ferait l'envie de toutes les régionales et beaucoup d'organismes à but non-lucratif.

Au cours de l'année 1986 des États Financiers (Bilan Consolidé et États des résultats consolidés et par secteur: Carrefour, Camp d'été, Club Inter, etc...) ont été mensuellement présentés aux membres du Conseil d'administration de la Régionale et cela en la présence de nombreux observateurs. Ce n'est certainement pas madame Huard-Peake qui a institué cette procédure; les procès-verbaux des années précédentes le prouvent. Il est vrai qu'un rapport financier, mensuel fut discuté à huis clos en novembre 1986 mais ce rapport n'était certes pas la raison du huis clos. Il ne faisait partie du huis clos qu'à cause de sa position à l'ordre du jour et le huis clos avait été adopté pour éviter au secrétaire, monsieur Pierre (Gary) Lévesque d'être publiquement critiqué pour les retards qu'accusaient ses procès-verbaux.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 1986, une recommandation fut faite d'entreprendre une nouvelle vérification des livres comptables des années 1983, 84 et 85. Étant donné que l'assemblée générale extraordinaire n'était pas mandatée pour discuter cette question qui n'apparaissait pas à l'ordre du jour, j'ai moi-même lors de la réunion mensuelle du conseil d'administration de janvier 1987 proposé qu'une vérification à 100% soit effectuée par un comptable agréé de l'extérieur de Calgary. À cet effet l'exécutif de la Régionale rencontrait en janvier un comptable agréé de St-Albert mais lors de l'assemblée générale annuelle du 31 janvier 1987, les membres présents refusèrent cette vérification vu les coûts élevés d'une telle revue des livres comptables.

Lors de cette même réunion monsieur Maurice Cadieux, vérificateur de la SFCC depuis 1979 démentait formellement une rumeur vieille de plusieurs années qui voulait qu'une somme de 30,000.00$ ait disparu des coffres de l'A.C.F.A. et/ou de la SFCC. Monsieur Cadieux affirmait également avoir vérifié les livres comptables des exercices financiers de 1983 à 1985 (voir article de Damien Dufour du 13 février 1987: **(La gestion financière est de nouveau à l'ordre du jour)**.

Or, je sais pertinemment que monsieur Cadieux n'a jamais vérifié ces dits livres comptables car du 15 décembre 1986 au 3 février 1987, ces livres étaient sous scellés dans une chambre forte que j'étais le seul à connaître. Monsieur Cadieux aurait-il fait cette déclaration pour apaiser la meute? Mieux aurait-il valu de démentir cette vile rumeur à sa source.

Certains pourraient croire qu'un tel démenti venant d'une personne compétente en la matière mettrait fin aux soupçons dont j'ai été la victime pendant de si nombreuses années. Devrais-je maintenant les remercier de me gracier après m'avoir jugé et condamné avec tant de malveillance et de méchanceté.

Je ne le crois pas surtout quand ce même vérificateur affirme en pleine assemblée qu'il y a sans doute eu quelques abus (on aurait peut-être dépensé 13,00$ au lieu de 11,00$ pour un repas dans un aéroport). Du même souffle le vérificateur dément une rumeur et se permet d'en propager une autre. Quelle consistance!

J'affirme aujourd'hui publiquement que la gestion financière de la régionale de Calgary est des plus saine. Les livres comptables au 31 décembre 1986 sont des plus complets et la piste de vérification des plus abondante: chacune des transactions étant supportée par toutes les pièces justificatives nécessaires.

Durant mon mandat en tant que trésorier, je peux confirmer que toutes les dépenses de la Régionale ont été pleinement justifiées et ont été encourues uniquement pour le bon fonctionnement et toujours dans l'intérêt de l'association. Si quiconque doute encore de la gestion financière de la Régionale que l'on mette immédiatement sur pied un comité de bénévoles possédant certaines connaissances en comptabilité et je me ferai un plaisir d'aider ce dit comité à faire une vérification à 100% de tous les livres comptables de la Régionale depuis sa création en 1983.

La comptabilité est un champ d'action qui effrait ceux qui en méconnaissent les subtilités. Serait-ce là la cause des soupçons de ceux qui semblent avoir parlé "à travers leur chapeau".

Merci de m'avoir donné l'occasion de mettre fin une fois pour toutes, je l'espère, à la plus récente bataille de la francophonie.

Que nos valeureux guerriers reposent en paix, ils méritent bien ce repos que les dieux leur accordent.

Michel Cloutier
Calgary

Encore et toujours "l'éducation du silence"

a/s: M. Guy Lacombe

Cher monsieur,

Permettez-moi de vous féliciter pour la pertinence de votre dernier éditorial: "Vingt ans après Vatican II". Peut-être une erreur s'est-elle glissée quant à la date du dernier synode. Vous dites qu'il remonte à 1980, je croyais qu'il s'était tenu à Rome en octobre 1983. Toutefois, si je prends la liberté de vous écrire ce n'est pas pour faire une correction de cette nature. Le dernier synode portait sur "Les fonctions de la famille chrétienne dans le monde contemporain". Ce que je déplore c'est que nous, pères de famille et catholiques pratiquants nous n'ayions jamais été informés de ces délibérations, comme si le sujet ne nous concernait pas. Un an et demi après le synode je demandais à certains prêtres ce qu'on avait discuté pendant ce synode. Les réponses furent toujours les mêmes: la traduction française n'est pas terminée. Il semble que depuis toujours c'est encore et toujours "l'éducation du silence". Quand donc aurons-nous la maturité pour avoir droit à l'information?

Je cite encore votre éditorial: Ce Synode devait affirmer que les divorcés remariés avaient une place dans l'Église" Laquelle? tant qu'on leur refuse la communion. Il y a deux ans j'ai vu à la télévision devant une assistance nombreuse dans la cathédrale le cardinal de Santiago donner de ses mains la communion au tortionnaire Pinochet. Je ne critique pas; je CONSTATE, on peut cependant, avec raison s'interroger.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués:

J.A. Michaud
Donnelly, Alberta

Pourquoi ne pas admettre les erreurs?

Réponse à la lettre de Mme Françoise Sigur parue dans votre journal

Chère Madame Sigur-Brigliadori-Cloutier:

Pourquoi tant d'amertume? Pourquoi ne pas admettre qu'on a fait des erreurs dans le passé? Il faut se reprendre en main et repartir vers un nouvel horizon. Tout changement est pour le mieux, allez!

J'aimerais apporter un rectificatif à votre lettre au sujet de Molière. La phrase que vous citez: "On ne peut pas plaire à tout le monde et à son père", n'est pas de Molière mais bien du grand fabuliste Lafontaine et elle est écrite ainsi:
"Est bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde et son père"
et est tirée de la Fable: Le Meunier, son fils et l'âne.

Raymond Baillargeon
Calgary

BRAVO À TOUS!

Monsieur,

J'étais très honoré de lire l'éditorial de M. Lacombe dans le Franco du 20 février. Je le remercie des éloges faites à mon sujet et au sujet de l'émission l'Autoroute Électronique. Nous étions tous très heureux de voir l'intérêt manifesté. Merci.

Cependant lorsqu'il mentionne BRAVO ANDRÉ ROY, on devrait lire dans la même phrase Bravo Marc Doré réalisateur, Bravo Eileen Mannion assistante à la réalisation, Bravo Marcel Jacques caméraman, Bravo Morgan Grigat au son, Bravo Larry Brodie monteur et Bravo Esther Longbottom recherchiste.

Ce qu'il y a d'excitant et de merveilleux à l'autoroute est le fait que les idées proviennent de **tous** et que Marc sait coordonner le tout pour que chacun puisse exercer son talent. Nous en sommes bien fiers et heureux de savoir que nous avons une émission digne de la population de chez-nous.

Merci de votre intérêt et ne manquez pas d'être au rendez-vous vendredi soir prochain... alors que nous serons à la Cabane à Sucre.

Amicalement,

André Roy,
Animateur de
l'Autoroute électronique

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 11 h 00

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

Profits de 235,000$ à la Caisse de Bonnyville

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - C'est avec fierté que le président de la Caisse Populaire, M. Roland Lajoie, annonçait aux membres que leur caisse avait réalisé des profits nets de 235,029$ en 1986.

"La situation économique ne fut pas très active cette année, néanmoins, avec l'aide d'une bonne gérance et un poignet ferme sur les dépenses nous avons pu monter notre actif par un demi million, d'ajouter le président Lajoie, à 29 millions".

À la fin octobre 1986, la Caisse servait 4,797 membres, une augmentation de 219 nouveaux adhérents.

Le montant des prêts en 1986 a augmenté de 375,000$ avec environ 2% de prêts délinquants, ce qui représente environ 1% de moins que 1985.

Des dividendes de 15% furent remises dans les comptes des fonds d'équité en octobre 1986, pour la somme de 32,000$.

Les frais d'opération en 1986 atteignèrent 790,000$ dont 427,530$ pour les salaires et bénéfices du personnel et 278,409$ pour les dépenses générales.

Dans son rapport financier le vérificateur, M. David Bush, indique que la Caisse Populaire a 2,784,192$ d'investis; 24,875,549$ de prêter aux membres et possède en valeur mobilière 612,855$, soient en terrain, bâtisses, équipement de bureau, etc...

Dans son rapport annuel, le nouveau gérant, M. André Plante a souligné l'introduction du service électronique Circuit/Cirrus par l'entremise du guichet automatique.

En 1986 il y avait 4,697 sociétaires; 1,496 prêts; 2,574 compte-courants; 1,821 comptes "bluechip", 2,102 plans d'épargne 24; 974 dépôts à terme et 366 REER pour un profit net de 235,000$.

Le bureau de direction en 1986 se composait de M. Roland Lajoie, Président; André Vincent, vice président et les directeurs Léo Caouette, Joffre Hamel, Arthur Dumont, Édouard Rondeau et Jean-Marie Lafrance.

l'A.C.F.A. régionale de Bonnyville.

Un goûter a terminé la soirée tenue au Centre culturel de

• Bonnyville - St-Paul
Nomination d'animateurs-jeunesse



Yves Turbide de Bonnyville

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Tout récemment, M. Paul Dumont, président de Francophonie Jeunesse de l'Alberta, annonçait la nominatin de Mlle Marie Lapointe comme animatrice à St-Paul et Yves Turbide à Bonnyville.

Ce dernier est à Bonnyville depuis septembre dernier et participait aux activités des jeunes et de l'A.C.F.A. Originaire de Jonquière, Yves étudia à l'Université de Moncton en Art dramatique, ce qui explique facilement son rôle de promoteur de la Ligue d'Improvisation à Bonnyville.

Ces deux jeunes personnes, introduites à la dernière assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale, agiront comme conseillers auprès des organismes de jeunes de la région de Bonnyville - St-Paul au niveau de la planification, organisation et évaluation des activités de jeunesse. De concert avec F.J.A. provincial, les animateurs travailleront auprès des étudiants et des jeunes travailleurs francophones.

Vous pouvez rejoindre Marie et Yves au bureau de l'A.C.F.A. de St-Paul et Bonnyville.

Bienvenue et bonne chance dans vos activités.

Être jeune et francophone à Calgary en 1987



Pierre Granger

CALGARY - Que pensent les jeunes francophones de la vie, et en particulier des problèmes qui préoccupent la francophonie albertaine. Se laissent-ils porter par le courant sans se soucier de ce qui se passe autour d'eux? Nous savons que ce n'est pas le cas: les jeunes ont leurs idées, mais ils n'ont pas souvent l'occasion de prendre la parole en public. Ils doivent la plupart du temps se contenter d'être les témoins muets de l'agitation de leurs aînés.

Sept jeunes âgés de 13 à 19 ans ont aimablement accepté de se réunir pour répondre à une série de questions sur le thème général "Être jeune et francophone à Calgary en 1987". Les noms employés sont des pseudonymes.

Voici leurs réponses aux plus pratiques des questions abordées.

Q.: Croyez-vous que le monde a besoin d'être changé? Prenons un exemple précis et pratique, disons la famille. Dans quelle direction va-t-elle évoluer?

Marguerite (17 ans): S'il y a une chose qui doit changer c'est la communication entre les personnes, entre les membres des familles, des groupes. Il faut garder nos lignes ouvertes.

Diane (13 ans): Je regrette qu'avec les années les membres d'une famille s'éloignent peu à peu, les liens entre parents et enfants se défont. Les familles devraient rester plus unies.

Christiane (17 ans): La famille est moins importante qu'il y a 20 ou 30 ans. On divorce trop facilement. Notre génération doit prendre la vie et la famille plus sérieusement. Ça devient une farce de se marier et d'avoir des enfants. On ne prend aucune obligation.

Marguerite: Nous prenons nos engagements trop à la légère, et cela semble typique de notre société actuelle. Nous ne réfléchissons pas assez.

Stéphanie (17 ans): C'est un changement qui devra se faire au niveau individuel. Ça ne peut pas être imposé par la société. La société accepte tout. C'est chacun de nous qui devra apporter un peu d'amélioration.

Q.: Qu'est-ce que veut dire pour vous "culture et personnalité française"?

Stéphanie: Je suis très américanisée et cette question de culture ne me dit rien.

Christiane: Dans ma famille, culture française veut dire parler en français et observer certaines traditions comme le réveillon de Noël. On mange tous des tourtières, mais c'est à peu près tout ce qu'on peut faire à Calgary. Il est peut-être possible de faire plus aux endroits où il y a plus de francophones.

Dominique (16 ans): J'ai vécu dans un environnement plus canadien-français et je trouve qu'ici à Calgary il n'y a pas assez d'endroits où les familles peuvent se rassembler. L'église Sainte-Famille ne suffit pas. Il faudrait une communauté, un quartier français.

Q.: Est-ce que vous lisez en français? Des livres, des journaux, des magazines? Avez-vous de quoi lire?

Diane: Je lis beaucoup en français. La bibliothèque de l'école a un bon choix de livres en français.

Marguerite: Je lis ce qu'on nous demande de lire pour la classe de français et je trouve que c'est pas mal. De plus, quand je vois qu'un livre en anglais est une traduction, j'essaie plutôt de trouver le texte français original pour voir ce qu'a vraiment dit l'auteur.

Stéphanie: Au cours des deux dernières années je n'ai lu qu'un livre en français: "Dans la fosse aux lions" de Jean Chrétien. J'ai bien de la difficulté à lire en français, surtout, il me semble, quand je ne me sens pas confortable en français.

Martine (18 ans): Je lis beaucoup et je lis plus en français qu'en anglais. J'ai de la difficulté en anglais. J'appartiens à un club du Québec qui m'envoie un livre tous les trois mois.

François (19 ans): Si je veux vraiment sortir quelque chose d'un livre je le lis en anglais. Si j'ai le choix je prends le livre en anglais pour ne rien manquer.

Christiane: Si on prend l'exemple de "Straight from the hearth", c'est une mauvaise traduction de "Dans la fosse aux lions". Ce n'est pas vraiment lire Jean Chrétien. Alors quand j'ai le choix je préfère l'original en français. C'est la même chose pour tous les auteurs.

Q.: Croyez-vous à la possibilité de la survie d'une population francophone en Alberta? que d'autres générations francophones vont vous suivre?

François: Je verrai à ce que mes enfants soient bilingues parce que cela est un avantage en affaires. Mais je ne crois pas que la culture va survivre. Nous nous assimilons de génération en génération et nous disparaissons.

Stéphanie: La majorité des francophones ne s'intéressent pas à conserver leur culture. Beaucoup veulent en effet que leurs enfants soient bilingues pour des raisons pratiques, mais la culture ne les intéresse pas.

Christiane: Les écoles sont indispensables à notre survie, et pas les écoles bilingues mais les écoles francophones.

Dominique: Des associations comme l'A.C.F.A. et Comité Jeunesse de Calgary ainsi que les écoles francophones vont assurer la survie de la francophonie. Nous ne sommes pas arrivés à la fin du chemin.

Diane: L'école Sainte-Anne fait un grand effort, mais les élèves ne font pas assez leur part. Ils se laissent américaniser trop facilement.

Q.: Sera-t-il toujours possible de parler deux langues différentes: une langue de travail et une langue maternelle?

Christiane: Oui, je le vois souvent.

Marguerite: Je crois que oui, à cause de l'avantage que cela nous donne dans tout le pays.

Q.: En plus des associations, qu'est-ce qui pourrait nous aider à survivre?

Christiane: Il faudrait que les gouvernements comprennent mieux que le Canada est un pays bilingue et favorisent plus le français. Il faudrait plus de postes de télévision en français, plus d'affichage en français, etc...

Q.: Êtes-vous tous membres du Comité Jeunesse de Calgary et pourquoi?

Stéphanie: Je suis membre et j'ai voulu l'être parce que je vais à une école anglaise et que je perds beaucoup mon français de jour en jour. C'est la seule chose que je fais pour garder ma langue.

Marguerite: Je suis membre, aussi pour parler français, parce que nous ne parlons pas français à la maison.

François: Je suis membre. Ce sera quelque chose de bon à mettre dans notre curriculum vitae, que nous avons appartenu à une association, que nous avons appris à organiser des choses.

Diane: Pas encore mais je le serai parce que je perds rapidement mon français. J'ai maintenant un accent anglais: c'est une chose qu'on attrape ici comme une maladie.

Dominique: Oui, je suis membre. Ma raison est que c'est un rassemblement de jeunes avec qui j'aime me trouver.

Martine: Pas encore, mais je vais m'inscrire.

Christiane: Je suis membre. Je trouve cela intéressant et formateur. Cela nous donne l'occasion de rencontrer des jeunes même de l'extérieur de Calgary. De plus, comme tous les membres de ma famille appartiennent à différentes associations je ne fais que suivre leur exemple sans y avoir été obligée.

RENCONTRE-ÉCHANGES de CARTES D'AFFAIRES

Hommes et femmes
d'affaires d'Edmonton
venez
vous rencontrer et échanger
vos cartes d'affaires
le **jeudi 5 mars**
entre **17h00 et 19h00**

Pour plus d'informations,
appelez au ***469-4401***
(L'ACFA régionale d'Edmonton)

CHFA *présente*

LYNN DEMERS

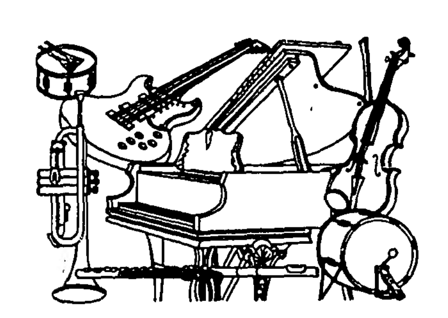
le ***8 mars*** *à* ***15h30***

à

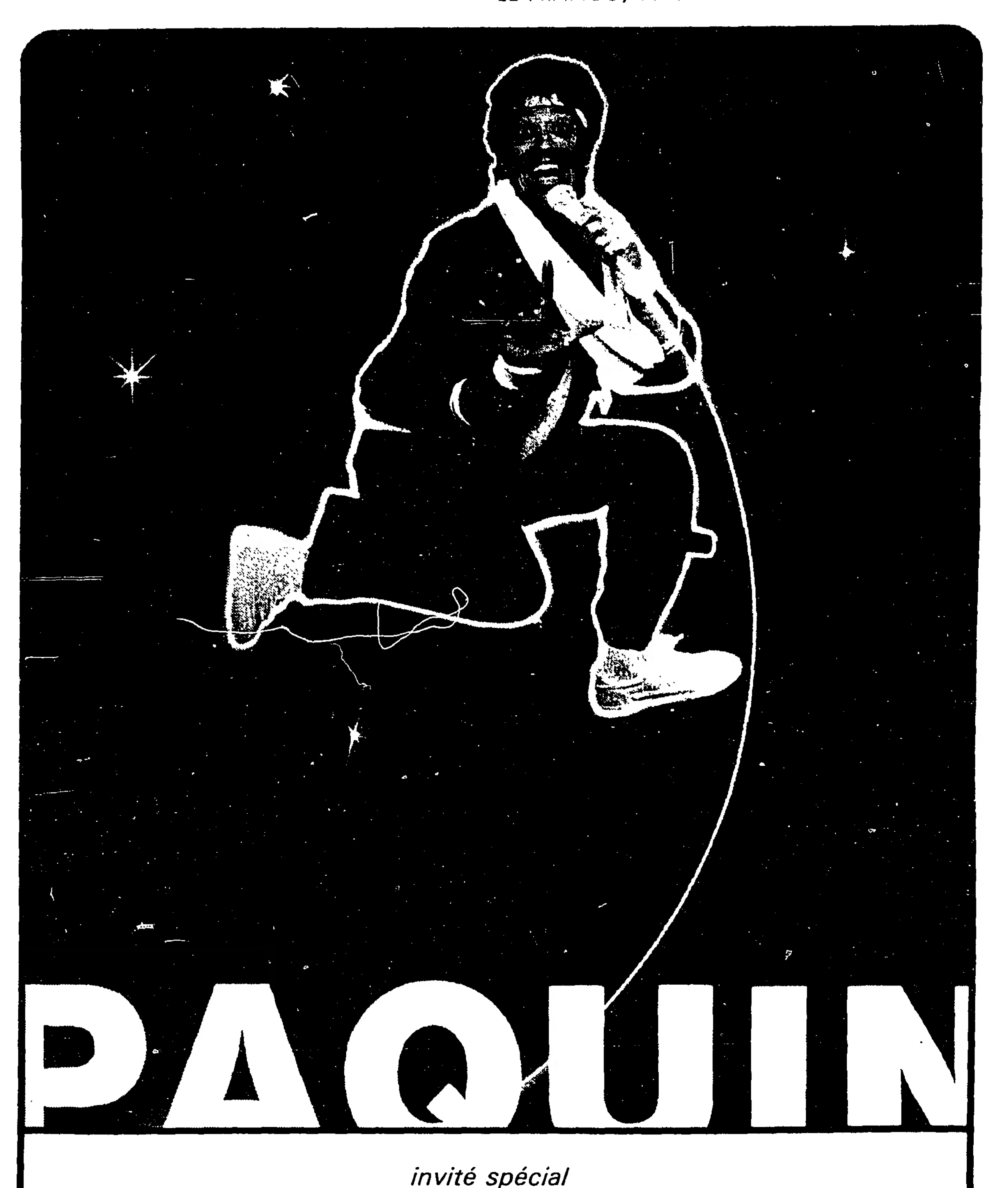
VOIX ET RYTHMES

Edmonton:
680 AM

Calgary:
103.9 FM







invité spécial
SUPER SOIRÉE À LA PLAGE
28 février - 20h00 - Faculté Saint-Jean suivi d'**ANDRÉ ROY** et sa **disco**
Billet/Information: ***469-4401***
Une collaboration du Service d'animation FS-J et l'ACFA régionale d'Edmonton

Les organismes francophones ont toujours besoin de volontaires. Offrez vos services.

Votre adolescent(e) ***(15 ans et plus)*** **sait-il(elle) que Francophonie Jeunesse de l'Alberta existe pour lui(elle)? Dites-le lui!**

38e CABANE À SUCRE

dimanche le 1 mars

au FORT EDMONTON

A.C.F.A.
Régionale
d'Edmonton

- Billets en vente dès maintenant au bureau de l'A.C.F.A. (8925 - 82e avenue #100) -
8,00$** par adulte; **5,00$ par étudiant & gens de l'âge d'or - **Gratuit** pour les moins de 6 ans -
Maximum de **25,00$** par famille
20% de réduction aux membres de l'A.C.F.A. (sur les billets achetés à l'avance seulement)
***** Aucune réservation ***** **Tél.: 469-4401**

• Assemblée annuelle de Plamondon

"Il faut reprendre tout ce que nous avons perdu"

--Reed Gauthier



Raymonde Ménard

PLAMONDON - Lors de la neuvième assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale de Plamondon - Lac La Biche, M. Reed Gauthier a été élu président pour son sixième mandat.

Environ quarante personnes se sont rendues à l'assemblée du 13 février tenue au Centre Culturel à Plamondon. Ce fut une assemblée courte qui se déroula à point.

Au début, M. Gauthier remercia les bénévoles et qui se sont énormément dévoués, toujours prêts à aider et appuyer la régionale. En livrant son discours, il a parlé surtout des droits des francophones et de leurs intérêts. Il déclara, "Mes cher(è)s ami(e)s, il faut reprendre tout ce que nous avons perdu et le faire avec fierté et courage. En principe l'A.C.F.A. a une vision pour l'avenir de nos enfants. Cependant, cette vision n'est pas réalisable à moins que nous choisissions de prendre à tous les jours les décisions qui vont nous garantir d'arriver a nos objectifs. Alors si nous choisissons de ne pas agir selon cette vision, cela peut vouloir dire que nous sommes un peuple sans histoire et sans vision".



Le président élu de l'ACFA de Plamondon M. Reed Gauthier prononçant une allocution.

Les rapports des différents comités suivirent: pour le comité culturel (Réginald Plamondon); pour l'éducation (Mme Sophie Plamondon); pour le journal: La Causerie (Mme Diane Dallaire); l'agente de développement, Rose Marie Ménard lut son rapport.

Dans son rapport celle-ci mentionne que les cours de gigue se déroulent très bien sous la direction de Jérome et Rita Plamondon. Elle remercia les membres du conseil pour leur support, les bénévoles et le travail qui fut accompli au Centre. "Comme vous voyez ce soir, le Centre Culturel a changé beaucoup depuis les derniers mois. Avec les dernières rénovations, nous allons avoir un Centre accueillant et bien pratique pour les activités de l'A.C.F.A.. Grâce à nos bénévoles Albin Plamondon, Albert Ulliac et Fernand Ulliac; vous êtes toujours si prêts à aider. Vous nous donnez l'espérance par votre ardeur et votre volonté. Vous n'avez pas toujours eu les plus belles tâches".

Les invités spéciaux de la soirée étaient: M. Raymond Lanteigne de l'A.C.F.A. provinciale, M. Marcel Préville du Secrétariat d'État, M. Paul Mahé du Bureau des langues officielles, M. Denis Colette, Directeur de la radio française en Alberta.

Leurs messages étaient en conformité avec celui du président, M. Gauthier. Les Canadiens francophones ont des droits, il est essentiel qu'ils s'impliquent, ils doivent travailler ensemble et se faire entendre. Il y a un défi: il faudrait qu'ils agissent pour garder les services offerts autrement ces acquis seront perdus à jamais.

Bonjour!

de la part du personnel régulier du Franco



YVES LAVERTU:
Depuis le début de janvier 1987, il agit à titre de directeur-rédacteur intérimaire après avoir occupé depuis près de trois ans au Franco les fonctions de journaliste et de rédacteur en chef.

SYLVIE GRÉGOIRE:
Sylvie est au Franco depuis avril 1986. Celle-ci occupe le poste de secrétaire administrative et comptable en plus de cumuler les fonctions de réceptionniste.



MICHEL RAYMOND:
Michel travaille au Franco depuis mars 1986. Il est technicien en montage et en chambre noire et est préposé à l'expédition du journal.





GAËTANE C. GRENIER:
Notre nouvelle arrivée Gaëtane est préposée à l'ensemble de la photocomposition du journal ainsi qu'aux travaux spéciaux depuis le début de décembre 1986.





La Garderie Mistigri de St-Albert est en pleine effervescence

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - La Garderie Mistigri après un an d'absence, a réouvert ses portes au début de cette année. Elle connaît une véritable relance.

Située au centre d'achats, sur le Grosvernor Blvd, elle accueille actuellement une dizaine de petits mioches. Elle peut en recevoir une trentaine.

Quoique n'étant pas installée en plein centre de la ville, la Garderie compense cette lacune par un aménagement des plus pratiques et des plus attrayants, en même temps que très moderne. Les couleurs de chaque pièce sont vraiment bien agencées, et le tout est également bien éclairé. Le petit dortoir où dans l'après-midi les enfants prennent leur sieste, offre aussi une atmosphère tout-à-fait reposante. Enfin, du côté esthétique... comme dans tout autre, d'ailleurs, tout a été prévu, pour que les enfants s'y sentent heureux.

La Garderie ne fonctionne plus sous le même principe qu'auparavant. Incidemment, il n'y a plus ce "comité spécial", dont la responsabilité était de représenter les parents dans les décisions à prendre. Aujourd'hui, chaque parent dont l'enfant fréquente cette organisation est automatiquement impliqué, et donc, a son mot à dire, pour la bonne marche de la dite institution.

Trois personnes sont embauchées à plein temps. Mmes Ann Reeves, propriétaire-directrice, Liliane Courseau et Patricia Laliberté. Ces deux dernières se partagent le travail de la programmation. D'autres dames ont déjà soumis une application pour y être employées quand un plus grand nombre d'enfants s'ajouteront à ceux qui y sont déjà.



Mme Reeves pour sa part, s'objecte à l'idée que la Garderie soit mal située. "Il y a, tout près de nous, a-t-elle déclaré, une école qui opère à titre d'immersion, jusqu'en 5e année (Sir George Simpson)", ce qui peut amener les petits frères et les petites soeurs à la Garderie. Il y a aussi une piscine à peu de distance, d'où les mamans réaliseront vite que leurs enfants prennent leurs ébats à cet endroit sous une bonne surveillance. Elle voit le fait que la Garderie ne soit pas en plein centre plutôt comme un avantage parce que plus sécuritaire, a-t-elle ajouté.

Mme Reeves autrefois une institutrice, s'est fait un point d'honneur de choisir des jouets, qui tout en étant d'abord éducatifs, sont également amusants et beaux à souhait. Et d'ajouter encore Mme Reeves, "nous avons une grande quantité de ceux-ci, ce qui nous permet de les offrir d'une façon rotative".

Puisqu'elle veut voir sa Garderie remplie à plein, et qu'il y ait vraiment de la vie, Mme Reeves a placé une série d'annonces un peu partout afin de faire connaître les réels bienfaits de l'organisation. Elle est convaincue que d'autres petits s'ajouteront bientôt à ceux qui y sont déjà.

Pour tout renseignement, signalez le 459-2268.



Rappelez-vous!

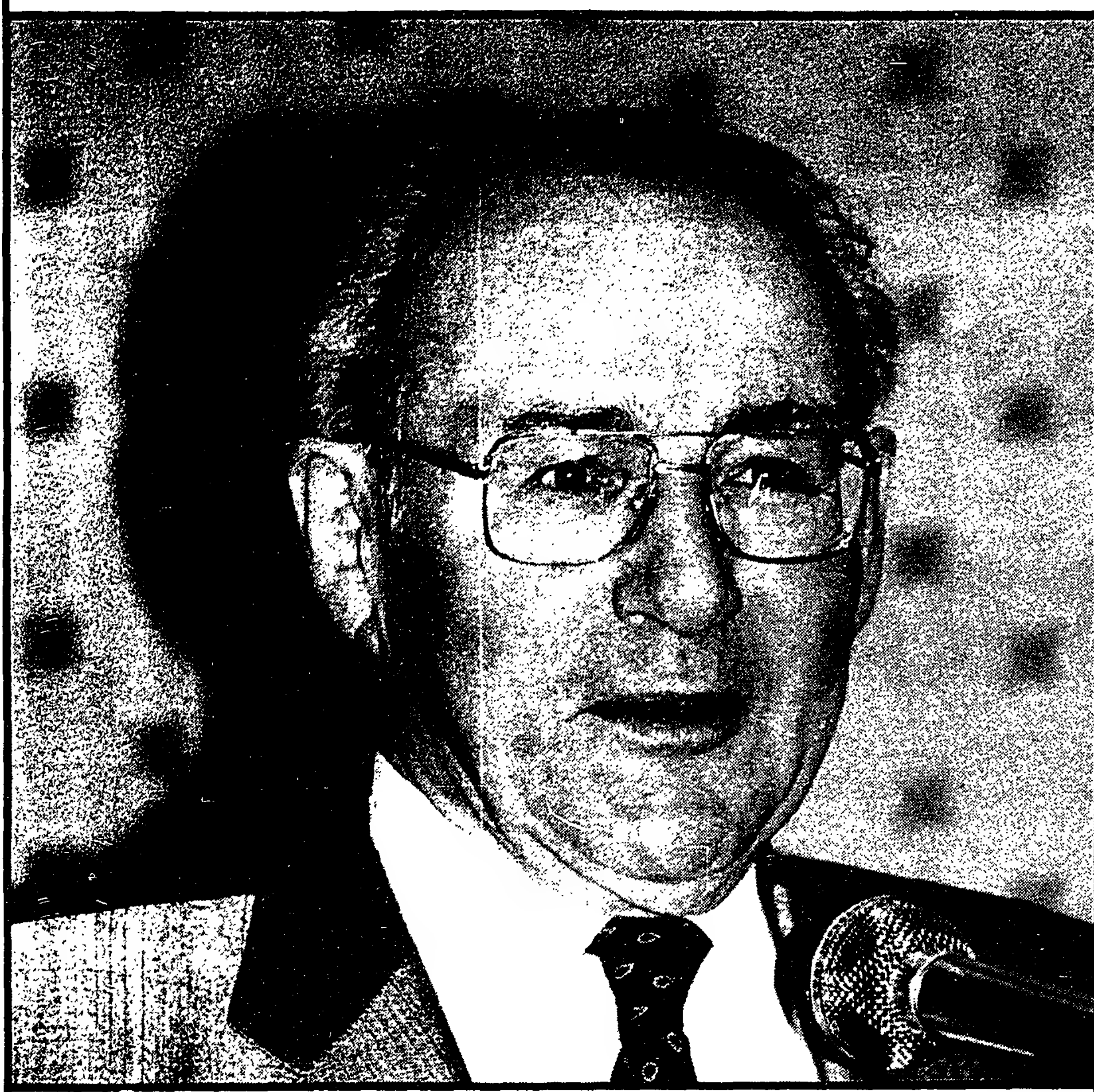
LE JOUR DE TOMBÉE du FRANCO

est le

JEUDI, 4:30 P.M



Le juge Sinclair et la francophonie



Samedi le 21 février à Edmonton, l'Association des Interprètes et Traducteurs du Canada (région de l'Alberta) tenait un symposium de formation. À l'occasion de cette rencontre, le juge William Sinclair (ci-haut) de la Cour du banc de la reine de l'Alberta a adressé la parole à la centaine de participants présents. Depuis les tout débuts de sa nomination comme juge il y a 20 ans, celui-ci a été impliqué d'une façon ou d'une autre avec la question des langues officielles au pays. En février 86, celui-ci déclarait dans un jugement qu'un accusé francophone avait droit lors de son procès en Alberta non seulement à un juge bilingue mais aussi à un jury bilingue. Depuis, ses décisions ont été portées en appel et on attend toujours le verdict.

• Roland Péru

(suite de la page 1)

redevienne actif. Elle estime que les femmes francophones manquent d'informations en matières législative et médicale. Elle suggère que des rencontres et conférences soient organisées.

Pour Mme Viens, le rôle d'une vice-présidente est avant tout de servir d'intermédiaire entre les membres et le conseil exécutif. Rappelons que Mme Viens occupait les fonctions de secrétaire de l'A.C.F.A. depuis deux ans.

Après avoir été responsable du comité culturel et être retournée aux études, Mme Diane Tucker a accepté le poste de vice-présidente pour une durée d'un an. Mme Tucker, qui est diplômée en administration des affaires, se dit prête, à prendre de nouvelles responsabilités et à mettre en pratique les théories qu'elle a apprises. Elle a l'intention d'agir au niveau des groupes puisqu'elle estime qu'il existe des frictions au sein de la communauté francophone de Fort McMurray.

RECTIFICATIF

Dans notre édition du 20 février 1987 à la première page, deux omissions se sont glissées dans l'article intitulé "Saint-Valentin à Maurice Lavallée". Il aurait ainsi fallu lire: "Près de cent soixante-dix personnes se sont réunies à l'école Maurice Lavallée pour célébrer la fête de la Saint-Valentin". On devait également lire que le comité des parents de l'école, le Club Richelieu, les élèves et les enseignant(e)s ont préparé la fête.

Nos excuses
La Rédaction

"euréka, j'ai trouvé!"

FLEURS

Quelques fleurs pour colorer votre hiver de noms charmants. En attendant le retour du printemps. A vous de les retrouver.

1. Ils sont connus également sous le nom de balsamine. Ils aiment être exposés au soleil du matin ou à la mi-ombre. Ils n'aiment ni le vent, ni le manque d'eau.
2. On l'appelle aussi le roi du balcon. Il appartient au genre pélargonium.
3. Arbrisseau souvent planté pour ses fleurs rouges décoratives. Il n'aime ni le gros soleil ni le grand vent. Durant l'hiver, la plante vit en semi-léthargie, pratiquement sans feuilles.

RÉPONSES

1. Impatiens
2. Géranium-lierre
3. Fuchsia



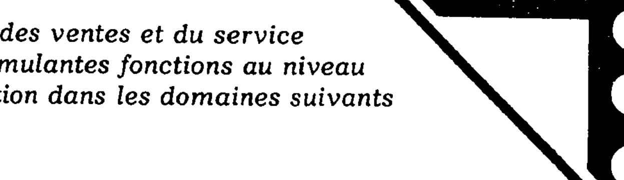
SERGE BOURGOIN
Représentant des ventes
Bur. : **(403)462-4411**
Rés. : **(403)463-1535**
Auto: **(403)446-0313**



Pour tous vos besoins en Immobiliers

ESPACE À LOUER

Édifice commercial **"CENTRE 82"**
8925-82e avenue - Edmonton, Alberta
465-7818



Le secteur des ventes et du service offre de stimulantes fonctions au niveau de la direction dans les domaines suivants

Directeur du service à la clientèle

Cette fonction de défi implique la direction des services nationaux et locaux quant aux marchés commerciaux et de consommation. La personne agira en liaison entre les clients et les services opérationnels afin de coordonner la livraison de services efficaces aux consommateurs. Ces services doivent non seulement être efficaces mais doivent fournir un haut rendement de productivité.

Pré-requis: Un minimum de cinq années d'expérience dans un secteur industriel comparable, un diplôme universitaire ou une expérience équivalente ainsi que des preuves de succès dans la gestion du personnel à l'intérieur d'un environnement en mouvement.

Référence no: **87-CPC-FHD-0-15**

Directeur, ventes et services

Le (la) candidat(e) idéal(e) sera responsable de l'organisation et la préparation d'une gamme étendue d'informations détaillées, d'analyses des conditions du marché, de présentations financières et budgétaires pour le secteur des ventes dans les bureaux de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest. De plus, le (la) candidat(e) devra implanter de nombreux programmes de ventes au niveau national et régional. La personne choisie travaillera étroitement avec la Direction des ventes et services afin d'obtenir des informations et des analyses statistiques de la part des nombreuses directions. Elle devra également développer de nouveaux systèmes afin de rencontrer les objectifs de changement.

Un minimum de trois années d'expérience dans les ventes ou la planification commerciale, un baccalauréat en commerce ou l'équivalent sont requis. Cette fonction exige de fortes capacités de relations inter-personnelles et de gestion afin d'implanter des programmes et de coordonner une haute gamme d'activités dans de nombreux départements.

Référence no: **87-CPC-FHD-0-16**

Directeur de la Marchandise

Cette nouvelle fonction implique l'implantation d'un haut rang de programmes prévus afin d'améliorer l'image publique qui comprend les points de ventes publicitaires, l'apparence générale des bureaux et de l'entrée et cela en conformité avec les normes nationales. Notre important réseau de ventes au détail en Alberta et dans les T.N.O. nécessitera du candidat qu'il coordonne l'ensemble des programmes tant fonctionnels que ceux du secteur de la gestion privée (sous-division des postes).

Le (la) candidat(e) idéal(e) aura acquis de solides expériences dans le secteur de la marchandise et aura acquis des responsabilités à l'intérieur d'un réseau ou de succursales de magasins en plus d'avoir obtenu une expérience dans la vente au détail. Un minimum de cinq années d'expérience dans la vente au détail plus un diplôme universitaire en commerce seront préférés mais les équivalences seront considérées.

Référence no: **87-CPC-FHD-0-17**

Prière de soumettre votre curriculum vitae avant le **6 mars 1987** à:

Centre d'emploi
Société canadienne des postes
9828-104 avenue
Edmonton, Alberta
T5J 2T0

Un employeur offrant des opportunités égales d'emploi.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES



REALTY (1983) LTD.



Guy Hébert

Nos services s'étendent dans St-Albert et Edmonton incluant le secteur francophone de Bonnie Doon.

200 - 14 rue Perron
St-Albert
Edm. Real Est.Brd.

Bur.: 459-7786
Dom.: 459-5491
Page: 480-8936

Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

CHANGEMENT D'ADRESSE

À compter du **2 mars 1987**, le **Centre d'Emploi du Canada** de **Peace River** sera situé au:

9930B - 102e Rue
Peace River, Alberta
T0H 2X0

Veuillez prendre note que, dû au déménagement, notre bureau maintenant situé dans l'Édifice de la Santé à Peace River, sera **fermé** toute la journée, **vendredi** le **27 février 1987.**

Canadä

Représentant au service à la clientèle

Des opportunités de carrière sont actuellement disponibles à Edmonton et Calgary pour des individus décidés ayant de l'initiative ainsi que des capacités à travailler avec une équipe du Service des Ventes et à la clientèle. Vous serez responsable du suivi à assurer avec les clients actuels et nouveaux afin de leur assurer l'utilisation la plus totale et adéquate de la gamme de services offerts par la Société canadiennes des postes.

Les candidats idéaux posséderont un minimum de deux années d'expérience dans la vente, préférablement dans le secteur industriel.

Un diplôme en commerce est un avantage certain ainsi qu'une expérience dans les domaines de la vente et du service à la clientèle.

Référence no: **87-CPC-FHD-0-13**

Représentant à la vente

La Société canadienne des postes offre une opportunité d'emploi dans ses bureaux d'Edmonton et/ou Calgary pour des individus décidés, ambitieux, ayant de l'iniative et qui peuvent travailler de façon autonome. Vous serez responsable du maintien et du service à la vente chez les clients nouveaux et actuels à Edmonton et/ou Calgary. Vous ferez également la promotion de l'utilisation de messages publicitaires, du courrier, des services de distribution de la marchandise et vous vous assurerez du respect de l'excellence des normes dans le service après-vente.

Le (la) candidat(e) idéal(e) possédera au moins deux années d'expérience dans la vente professionnelle et vous aurez préférablement une expérience de fond dans le secteur industriel. Un diplôme en commerce et une expérience formelle sont des avantages certains.

Un programme généreux d'avantages sociaux est disponible. Prière de poster votre curriculum vitae à:

Centre d'emploi
Société canadienne des postes
9828-104 avenue
Edmonton, Alberta
T5J 2T0

Date de fermeture: **6 mars 1987**

Un employeur offrant des opportunités égales d'emploi.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

• *Calgary - Edmonton*

Une confrontation improvisée



Deux villes; deux ligues locales francophones d'improvisation... Samedi le 21 février, des équipes de Calgary et d'Edmonton s'affrontaient dans la capitale albertaine sur le terrain du théâtre d'improvisation. Pour l'occasion, la télévision de Radio-Canada avait dépêché une artillerie de caméramen et de spécialistes en tous genres. Le 21 mars prochain, les téléspectateurs pourront en effet visionner des extraits du match.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



AVIS

Avis public CRTC 1987-45. Prolongation des dates limites "Politique relative aux stéréotypes sexuels dans les médias de la radiodiffusion" et "Lignes directrices applicables à l'élaboration de normes de l'industrie". Dans l'avis public CRTC 1986-351 intitulé "Politique relative aux stéréotypes sexuels dans les médias de la radiodiffusion", le Conseil a sollicité des commentaires sur une série d'attentes et de recommandations concernant cette politique. En réponse aux requêtes de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) et la Fondation canadienne sur la publicité (FCP), le Conseil prolonge par la présente les dates limites susmentionnées du 1er avril 1987 au **31 mai 1987**. De plus, dans l'avis public CRTC 1987-9 intitulé "Lignes directrices applicables à l'élaboration de normes de l'industrie", le Conseil a demandé des observations écrites sur les six lignes directrices proposées pour l'établissement de normes de l'industrie. À la requête de l'ACR, le Conseil prolonge par la présente la date limite susmentionnée du 12 février 1987 au **30 avril 1987**.

Canadä

Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-après mentionnés et adressées au Chef, politique des contrats et de l'administration, Travaux publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, Téléphone: (403)420-3213 seront reçues jusqu'à 14h00 (H.N.R.) à la date de fermeture indiquée. Les documents de soumission peuvent être obtenus des bureaux en liste sur paiement du dépôt requis.

PROJET

No 620395 - pour les SERVICES CORRECTIONNELS du CANANDA
Edmonton, Alberta
Institution à sécurité maximum d'Edmonton
Rénovation des postes de contrôle

Date de fermeture: **12 mars 1987**
Dépôt: **50,00$**

No 800622 - pour les SERVICES CORRECTIONNELS du CANADA
Edmonton, Alberta
Institution à sécurité maximum d'Edmonton
Poste de contrôle

Date de fermeture: **12 mars 1987**
Dépôt: **Aucun**

Les documents de soumission peuvent être obtenus des bureaux de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et peuvent être étudiés a·· bureau de l'Association de la construction à Edmonton.

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois suivant la date d'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Canadä

"euréka, j'ai trouvé!"

CINÉMA

Avez-vous la mémoire des noms d'acteurs et d'actrices? Testez-la en répondant aux questions suivantes. Nommez ainsi:

1. Les trois premières actrices de l'émission Drôles de dames.
2. Le roi des tunnels dans La Grande Évasion.
3. L'acteur vedette de Les Aventures de Rabbi Jacob.
4. L'acteur qui interprétait le rôle du capitaine Willard dans C'est l'apocalypse.
5. L'agent américain Dan Mitrione dans Etat de siège.

MOTS A "DOUBLE SENS"

1. Petite fleur blanche qui fleurit en mai. Aussi, maladie des muqueuses surtout chez les nouveaux-nés.

RÉPONSES

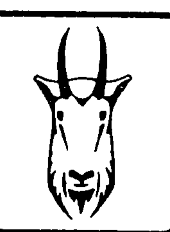
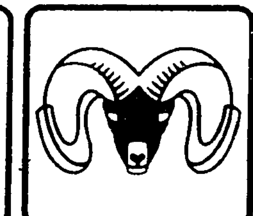
1. Jacklyn Smith, Kate Jackson et Farrah Fawcett-Majors.
2. Charles Bronson.
3. Louis de Funès.
4. Martin Sheen.
5. Yves Montand.

MOTS A "DOUBLE SENS"

1. Muguet.




AUDIENCES PUBLIQUES

Quatre Parcs des Rocheuses
Planification de Programmation

Les plans de direction proposés pour les parcs nationaux de Banff, Jasper, Yoho et Kootenay seront présentés à l'occasion de portes ouvertes et de rencontres publiques qui se tiendront dans les endroits suivants:

2 mars 1987
Edmonton, Alberta
Mayfield Inn
Salle de bal 4
16615 - 109e Avenue

4 mars 1987
Jasper, Alberta
Centre des activités de Jasper
Salle communautaire

Portes ouvertes: 15h00 - 18h30
Réunion publique: 19h30

Vous êtes invité à saisir cette opportunité afin d'étudier et discuter les plans de direction proposés avec le personnel des parcs pour chacun des quatre parcs.



Environment Canada Parks | Environnement Canada Parcs



Canadä



Les enfants de la maternelle Saint-Joachim à Edmonton, début des années 1950. Photo OB3864, Archives provinciale de l'Alberta, collection oblate.

(Claude Roberto)

À l'horaire cette semaine

Samedi 28 février

07h30 Le petit Castor
08h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h00 Les mystérieuses cités d'or
09h30 Candy
10h00 Les aventures de Sherlock Holmes
10h30 La Baie des esprits (6e de 7)
11h00 Génies en herbe
11h30 Tu l'as dit bouffi
11h50 Nos espoirs 88
12h00 Univers des sports
13h00 Jeux d'hiver du Canada
15h00 À communiquer
15h30 Les héros du samedi
16h30 Le monde merveilleux de Disney
17h30 À première vue
18h00 La soirée du hockey: Les Devils du New Jersey vs Canadiens de Montréal
20h30 Impact: Un sur cinq
21h25 Samedi de rire
22h25 Le Téléjournal
22h45 La politique fédérale
23h00 Télé-Sélection: Otages. (Drame policier) (Amér. 82)

Dimanche 1er mars

07h30 Animation illimitée
08h00 Pacha
08h30 Passe-Partout
09h00 Rémi
09h30 Le voyage fantastique de Ty et Uan
09h45 Nicole et Pierre
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Économie, finance et Cie
11h30 Science-réalité
12h00 La semaine verte
13h00 Les matinées du dimanche:
13h00 Tristan et Isolde (Opéra en 3 actes)
16h45 Méditation de Thais
17h00 Second regard
18h00 Le Téléjournal
18h01 La grande visite
19h00 Paul, Marie et les enfants
19h30 Les Beaux dimanches: Champs-Élysées
20h35 Le Téléjournal
20h55 Les Beaux dimanches: Ciné-Festival: Partir, revenir. (Drame) (Fr. 85)

Lundi 2 mars

10h00 À votre rythme
10h15 Iniminimagimo
10h30 Passe-Partout
11h00 La vie secrète des animaux
11h30 Prince noir
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h15 Aujourd'hui en France
12h30 D'une série à l'autre
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: Derrière le masque
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
16h55 Fafoin
17h00 Le Vagabond
17h30 Carte d'identité
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 À guichets fermés
19h00 L'Agent fait le bonheur
19h30 Poivre et sel
20h00 Des dames de coeur
21h00 Le Parc des Braves
21h30 Décibels
22h00 Le Téléjournal
22h26 Le Point
23h00 Cinéma: Le déjeuner sur l'herbe (Comédie) (Fr. 59)

Mardi 3 mars

10h00 - 10h30 Voir lundi
11h00 Connaissance du milieu
11h30 Les héritiers
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Cinéma: Le gendarme et les extra-terrestres
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 - 18h00 Voir lundi
18h30 Actualités-Alberta
19h00 La clé des champs
19h30 Ultraquizz Lance et compte
20h00 Le Matou (5e de 6)
21h00 Dallas
22h00 - 22h26 Voir lundi
23h00 Rencontres
23h30 Cinéma: Un silencieux au bout du canon (Amér. 73)

Mercredi 4 mars

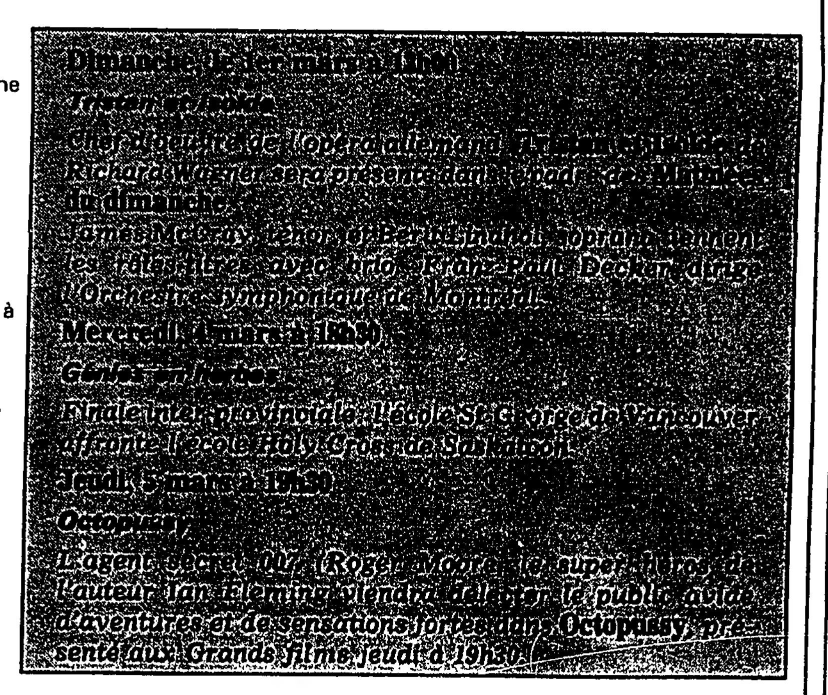
10h00 - 10h30 Voir lundi
11h00 Connaissance du milieu
11h30 La naturaliste en campagne
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Le temps de vivre
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 - 18h00 Voir lundi
18h30 Génies en herbe
19h00 Star d'un soir
20h00 Insolences d'une caméra
20h30 Best-sellers: Accroche-toi à ton rêve (1ère de 4)
21h30 Le sens des affaires
22h00 - 22h26 Voir lundi
23h00 Cinéma: L'aventure est au bout du rêve (Amér. 83)

Jeudi 5 mars

10h00 - 10h30 Voir lundi
11h00 Connaissance du milieu
11h30 La vallée secrète
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Cinéma: Le retour de Jean
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Traboulidon
17h00 - 18h00 Voir lundi
18h30 Actualités-Alberta
19h00 Manon
19h30 Les grands films: Octopussy (Drame espionnage) (Brit. 83)
22h00 - 22h26 Voir lundi
23h00 Cinéma: Les Crocs du diable (Esp. 77)

Vendredi 6 mars

10h00 - 10h30 Voir lundi
11h00 Connaissance du milieu
11h30 Légendes du monde
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Télé-feuilleton: La Chartreuse de Parme (1ère de 6)
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 L'Intrigue
17h00 18h00 Voir lundi
18h30 L'Autoroute électronique
19h00 À plein temps
19h30 Le Monde merveilleux de Disney
20h30 Séries plus: Vengeance (1ère de 4)
21h30 Contrechamp
22h00 Le Téléjournal
22h26 Le Point
23h00 Nos espoirs '88
23h05 Cinéma: I comme Icare. (Drame social) (Fr. 79)


Dimanche le 1er mars à 13h00
Tristan et Isolde
Chef d'oeuvre de l'opéra allemand, Tristan et Isolde de Richard Wagner sera présenté dans le cadre des Matinées du dimanche.
James McCray, ténor et Berit Lindholm, soprano, tiennent les rôles-titres avec brio. Franz-Paul Decker dirige l'Orchestre symphonique de Montréal.
Mercredi, 4 mars à 18h30
Génies en herbe
Finale inter-provinciale: l'école St-George de Vancouver affronte l'école Holy Cross de Saskatoon.
Jeudi, 5 mars à 19h30
Octopussy
L'agent secret 007 (Roger Moore), le super-héros de l'auteur Ian Fleming viendra délecter le public avide d'aventures et de sensations fortes dans **Octopussy**, *présenté aux Grands films jeudi à 19h30.*

Agent de gestion du matériel

Notre client est une importantes société ayant de nombreuses activités en Alberta et dans les territoires du Nord-Ouest.

L'agent de la gestion du matériel est l'autorité en la matière et doit coordonner l'ensemble des activités locales concernant la gestion du matériel.

Le (la) candidat(e) idéal(e) possédera des affinités pour ce travail en plus d'avoir de 3 à 5 années d'expérience dans les systèmes d'entreposage et les contrôles d'inventaire. Une attestation "PMAC" constitue un avantage certain. De fortes qualifications en relations interpersonnelles et en supervision sont essentielles ainsi que la disponibilité pour des déplacements.

Comme plusieurs autres de ses collègues, l'agent de gestion du matériel agit sous l'autorité du directeur de la gestion du matériel.

Des avantages spécifiques sont prévus selon les qualifications.

Le lieu de travail se situe à Edmonton. **La date de fermeture** de cette offre d'emploi est le **6 mars 1987.**

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent contacter avec l'assurance du sceau de la confidentialité le:

Directeur général
200, Place Sun Life
10123-99e rue
Edmonton, Alberta
T5J 3H1



****

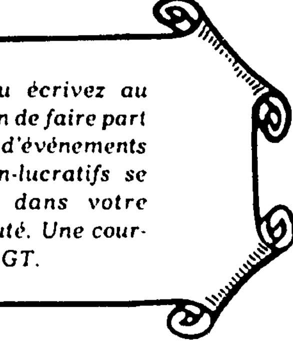
CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES







La ligne des Bonnes Nouvelles



Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.



SOUPER-CAUSERIE POUR FEMMES - le 19 mars '87 à 19h00 - Au Club Royal Glenora (11160 River Valley Rd.) - Thème: La femme et la loi - par Sonia Gaal - Coût 12,00$ - Billet en vente à l'A.C.F.A. Régionale (8925-82e avenue #100)

Le CARNAVAL D'HIVER et le MARDI-GRAS à l'école Father Leo Green - 7512-144 avenue, Edmonton, Alberta. Le but de ce carnaval d'hiver, organisé pour la première fois, sera de valoriser la langue française. Nous désirons aussi donner aux 340 étudiants francophones et d'immersion, une fierté de leur patrimoine francophone. Toutes les activités du carnaval, c'est-à-dire: les jeux, les chants, les ateliers, les danses, se dérouleront en français. Les activités débuteront le **3 mars** à **10h30** par des chants et des danses. Un déjeuner traditionnel de crêpes sera servi à 11h00 par les professeurs et quelques parents à tous les étudiants. Après un après-midi de jeux et d'ateliers, le point culminant de la journée sera le couronnement du prince et de la princesse du carnaval à 19h30. Ceux-ci seront choisis parmi les membres de l'équipe qui aura montré le plus d'enthousiasme et le meilleur parlé français. Nous espérons que cette activité de carnaval deviendra une fête annuelle à l'école Father Leo Green.

Le MOMARLOU, groupe francophone qui joue aussi en anglais - 19-20-21 février à partir de 08:30 au CRIBBITS 9013-88e avenue - folk - musique québecoise; rock and roll.

PROFESSEUR d'ANGLAIS demandé si possible disponible le jour. Femme de préférence. Cours privé niveau intermédiaire - conditions à négocier - info. tél.: 469-4092

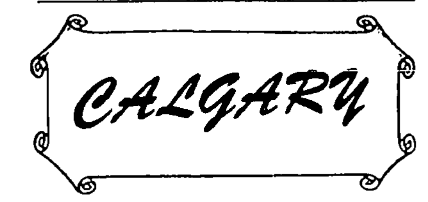
Les SCOUTS et GUIDES d'Edmonton ont un besoin urgent d'animateurs - communiquer au numéro 466-6221

GARDIENNE DEMANDÉE chez-moi près du West Edmonton Mall à temps plein pour 3 enfants - Référence S.V.P. - Salaire à négocier - Élaine au 486-7267

COUTURIÈRE DISPONIBLE - Ferais ensemble de baptême, choix de style et de texture - prix raisonnable - Edmonton: 461-0857

À LOUER - Appartement à Bonnydoon - 1 chambre à coucher, libre à la mi-mars - 275.00$/mois - Tél.: 466-6221

MAISON À VENDRE près de l'école Maurice Lavallée; 925 pi2; sous-sol complètement aménagé; 4 chambres à coucher; en très bon état - Prix abordable - téléphone: 465-6997



LA SOCIÉTÉ POMMES DE REINETTE (garderie) située dans les locaux de l'école francophone Ste-Anne, accueille les enfants d'âge pré-scolaire à partir de 3 ans. Assure la garde après l'école des 6-12 ans. La Société Pommes de Reinette (garderie) est une société à but non-lucratif, gérée par un conseil de parents.

La Pré-maternelle L'ARC-EN-CIEL ouvrira une 2e classe pour les 3 et 4 ans. Le lundi et mercredi après-midi de 12h45 à 15h15. Le coût est de 45$ par mois. S.V.P. contactez Lyse: 932-6205 - 1010, 21e avenue s.e.

DONNEZ un coup de main pendant la SAISON des IMPÔTS!! Il y aura une session pour bénévoles, le 7 mars 1987, 9h00 à 16h00, au bureau de l'A.C.F.A. Suite à ces séances, vous serez en mesure de régler les problèmes les plus courants et de venir en aide aux personnes ne pouvant remplir elles-mêmes leur déclaration d'impôt. Information: A.C.F.A. de Calgary - 228-4095

VILLA JEAN TOUPIN - Si vous avez 65 ans et plus et désirez demeurer près de toutes commodités, faites votre demande dès maintenant à la Villa Jean Toupin au 228-4095

L'A.C.F.A. régionale de Calgary est à la RECHERCHE d'une femme de ménage à temps partiel (4 heures par semaine) - Information: Chantal au 228-4095

HÔTE ou HÔTESSE requis pour démonstration de massage facial et maquillage. Informations: 228-0725

CHAMBRES À LOUER (2) dans Nord-Est, Temple: accès à la cuisine, poêle, frigidaire, salon, cable de TV, entrée privée, stationnement inclus, prise de courant pour auto. 200$ par mois. Appelez Lucille: 285-5356

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT - Un mobilier de salon; sofa et canapé en velour bleu pâle. Valeur de 1,200$ pour seulement 600$. 2 tables de salon en chrome avec vitre fumée; une petite et une grande carrée. Prix - 175$ - Demandez Danielle: 282-6399

À VENDRE - Automobile Citation 1980, cerveau frein, cerveau direction 115,000 kilomètres. Excellente condition. Prix: 2,500$ - Contactez Louise: 288-3589

RIVIÈRE-LA-PAIX

OUVERTURE OFFICIELLE du centre culturel de St-Isidore - vendredi 6 mars 1987 - 17h00: Cérémonie d'ouverture; mot des invités d'honneur; coupe du ruban; visite du centre - 19h00: Banquet; introduction des invités d'honneur; présentation de l'orateur; discours - 21h00: Danse - Invités d'honneur: l'Honorable Pierre Cadieux, ministre du Travail; l'Honorable Albert Cooper, m.p.; Ali Adair, m.l.a.; M. Yves Patenaude, ex-président du carnaval de Québec - Banquet + Danse: 15,00$/pers. Pour plus d'information contactez Adèle Boucher au 624-8218.

ST-PAUL

Le CENTRE CULTUREL (A.C.F.A.) de St-Paul a des salles à louer - Salle de réunion - 20 personnes - Salle de conférence - 40 à 50 personnes - Grande Salle pour banquet et danse - Petite salle pour des rencontres familiales, funérailles, rassemblements, etc.

OFFRE D'EMPLOI

La Caisse Saint-Vital de Beaumont

recherche une

caissière

à temps partiel

Heures de travail:

Mardi: **8h45** à **17h00**
Jeudi: **à déterminer**
Samedi: **9h00** à **12h00**

*Cette personne sera aussi responsable de travailler à **plein temps** durant les mois de **juillet** et **août***

S.V.P. Faire parvenir votre C.V. avant le **28 février 1987** à:

La Caisse St-Vital
C.P. 1240
Beaumont, Alberta
T0C 0H0
Att.: **Monique Carrière**
Tél.: **(403)929-8561**

Explorations dans les arts

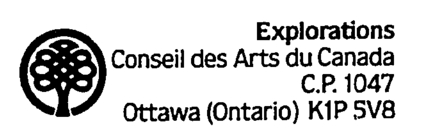
Le programme Explorations du Conseil des Arts du Canada offre des subventions pour la réalisation de projets novateurs qui abordent la création artistique de façon nouvelle, s'inspirent de plus d'une discipline ou répondent à des besoins précis dans l'évolution de l'activité artistique.

Tout particulier, groupe, ou organisme sans but lucratif ayant un projet original et bien conçu peut présenter une demande. Les propositions sont évaluées par des comités de sélection régionaux. Le processus dure environ quatre mois.

La date limite pour soumettre un formulaire de demande au prochain concours est le **15 avril**. La date limite du concours suivant est le 15 septembre.

Toute question concernant l'admissibilité d'un projet doit être réglée bien avant ces dates. Les demandes de formulaires doivent être accompagnées d'une brève description du projet et d'un curriculum vitae de la personne responsable du projet.

Pour renseignements, écrire à:



Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Les dossiers de l'A.C.F.A.





Extraits tirés de

LES DROITS LINGUISTIQUES DANS LE DOMAINE SCOLAIRE: GUIDE D'INTERPRÉTATION DE L'ARTICLE 23 DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

(Texte de Me Michel Bastarache,
publié par la Fédération des francophones hors Québec, Ottawa, novembre 1986)
Extraits choisis et adaptés par le Bureau de l'éducation de l'Association canadienne-française de l'Alberta, publiés en sept tranches.

4e tranche:

L'ARTICLE 23: L'ÉGALITÉ DES BÉNÉFICES

- L'article 23 veut réaliser dans le domaine scolaire l'égalité des langues officielles.
- Il crée une norme nationale et un équilibre entre les droits de la minorité anglophone au Québec et ceux des minorités francophones hors Québec.
- Les services dispensés aux termes de cet article devront être d'égale qualité à ceux dispensés à la majorité.
- L'égalité suppose une loi scolaire
  - qui prévoit un régime pédagogique pour l'enseignement dans la langue de la minorité,
  - qui prévoit les conditions dans lesquelles se fera le regroupement des enfants pour l'enseignement à la minorité,
  - et les critères pour la création des établissements devant les servir.

L'ARTICLE 23: LES LIMITES

a) Les conditions de nombre

- Fondés sur la "raisonnabilité", il y a deux critères pour déterminer les nombres:
  - le droit à l'instruction dans la langue de la minorité d'une part,
  - le droit à des établissements de la minorité d'autre part.
- Le nombre minimal requis doit être justifié par l'autorité qui l'invoque.
- La législature provinciale doit à tout le moins fixer les critères applicables au regroupement et les justifier.

b) Le territoire sur lequel se fera le regroupement

- Les conditions de nombre ne peuvent pas être assujetties aux possibilités de regroupement au sein des frontières actuelles des commissions scolaires.
- Les structures scolaires ne sont pas absolues. On pourra
  - redéfinir les frontières scolaires,
  - superposer une structure autonome,
  - trouver d'autres moyens administratifs pour mettre en oeuvre l'article 23.
- Il y a nécessité pour les provinces de réviser en profondeur leur loi scolaire pour l'ajuster au nouveau régime constitutionnel.

N.B.: Pour obtenir une copie du document au complet, veuillez vous adresser au:

Bureau de l'éducation
A.C.F.A.
#203 - 10008-109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: **(403)423-1680**